



Vente maison et parts enfants

Par **navrika**, le **21/07/2012** à **08:23**

Bonjour,

Ma mère a l'intention de vendre sa maison, elle est divorcée et les parts de mon père ont été attribuées à mon frère et moi.

Doit-elle nous verser une partie de la vente? A-t-elle besoin de notre accord pour la vente?

Elle pensait même mettre un locataire au lieu de vendre, a-t-elle le droit? Merci par avance